

# Le Haut-Koenigsbourg, un témoin historique remarquable

En 1919, lors du Traité de Versailles, le Haut-Koenigsbourg devient propriété de l'Etat français et obtient le statut de Palais national.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le travail de restauration de ce monument est au centre de polémiques, en raison des aléas des relations franco-allemandes.

Classé Monument historique en 1993, l'édifice est aujourd'hui pleinement réhabilité.

## Un symbole européen

Sa silhouette permet de se faire une idée précise de l'allure d'un château fort de montagne au Moyen Âge. Ses murailles abritent une décoration intérieure d'inspiration médiévale d'une grande richesse, ainsi qu'une **collection exceptionnelle d'armes et de meubles**, essentiellement des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles...

La renommée du château du Haut-Koenigsbourg est définitivement acquise.